



Date de dépôt : 12 août 2026

Rapport du Conseil d'Etat

au Grand Conseil sur la motion de Ana Roch, François Baertschi, Arber Jahija, Gabrielle Le Goff, Gabriela Sonderegger, Christian Flury, Christian Steiner, Thierry Cerutti, Sandro Pistis, Sami Gashi, Skender Salihi, Amar Madani pour une campagne cantonale ambitieuse de prévention et de promotion de la protection sexuelle, en partenariat avec les associations locales

En date du 8 mai 2026, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une motion qui a la teneur suivante :

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- *que la Suisse et Genève ont réalisé des avancées notables dans la lutte contre le VIH et les infections sexuellement transmissibles (IST) ;*
- *que, selon les données 2023, 352 nouvelles infections au VIH ont été enregistrées en Suisse, en baisse par rapport à 2022, et que près de 93% des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut, 98% sont traitées, et la grande majorité bénéficie d'une charge virale indétectable, dépassant ainsi les objectifs « 95-95-95 » fixés par l'Organisation mondiale de la santé ;*
- *que ces succès sont le fruit de politiques publiques robustes, d'un accès facilité aux traitements et d'une prévention soutenue, mais qu'ils peuvent être compromis par un relâchement des comportements préventifs ;*
- *que l'article récent du média 20 Minutes met en lumière une augmentation préoccupante des rapports sexuels non protégés dans le cadre de la prostitution, traduisant un recul de l'usage du préservatif,*

parfois motivé par une impression trompeuse de sécurité liée aux traitements contre le VIH (trithérapie, PrEP) ;

- que ces traitements, bien qu’efficaces contre le VIH, ne protègent pas contre les autres IST, dont certaines peuvent avoir de graves conséquences sur la santé reproductive et générale ;*
- que les données sur les jeunes révèlent une baisse notable de l’usage du préservatif entre 2014 et 2022, avec 22% des garçons et 28% des filles de 15 ans déclarant ne pas en avoir utilisé lors de leur dernier rapport sexuel, et près d’un tiers n’ayant eu recours ni au préservatif ni à un autre moyen de contraception ;*
- que, bien que la Suisse affiche encore des taux de protection élevés par rapport à d’autres pays européens, ces chiffres témoignent de la nécessité de maintenir et de renforcer les efforts de prévention, en particulier auprès des jeunes et des publics vulnérables ;*
- que les associations locales jouent un rôle central dans l’information, la prévention et l’accompagnement des personnes, et constituent des partenaires essentiels pour mener des campagnes efficaces et adaptées aux réalités du terrain ;*
- que l’utilisation active des canaux numériques (sites internet, réseaux sociaux, applications interactives) est un levier indispensable pour atteindre efficacement les jeunes et la population dans son ensemble,*

invite le Conseil d’Etat

- à lancer, en partenariat avec les associations locales actives en santé sexuelle et en prévention, une campagne cantonale de grande ampleur visant à promouvoir, de manière forte et cohérente, l’usage systématique du préservatif et la prévention globale des IST (VIH compris), en recourant aussi activement aux canaux numériques (outils en ligne, réseaux sociaux, applications interactives), pour toucher les jeunes et l’ensemble de la population ;*
- à adapter les messages aux différents publics cibles, jeunes et moins jeunes, personnes précarisées, professionnelles et professionnels du sexe, en tenant compte des réalités socioculturelles et économiques ;*
- à intensifier le dépistage précoce et l’information sur l’ensemble des IST, au-delà du seul VIH, notamment via les structures communautaires, scolaires, universitaires, et via des formats numériques accessibles ;*

- *à assurer un suivi et une évaluation rigoureux de la campagne (indicateurs de couverture, évolution des pratiques, nombre de dépistages) et à rendre compte au Grand Conseil dans un délai de deux ans après son lancement.*

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

La motion 3154 a été déposée au Grand Conseil le 26 août 2025 par plusieurs députées et députés. Renvoyée à la commission de la santé le 25 septembre 2025, elle a ensuite été votée et renvoyée au Conseil d'Etat par le Grand Conseil le 8 mai 2026.

A. Contexte

Les données de surveillance montrent une augmentation des infections sexuellement transmissibles (IST) au cours de la dernière décennie. Les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH) représentent une part importante des diagnostics, en raison notamment de réseaux sexuels plus denses, de l'évolution des stratégies de prévention – en particulier le recours accru à la prophylaxie pré-exposition (PrEP), parfois associé à une moindre utilisation du préservatif – et d'un dépistage plus fréquent. Chez les femmes, la prévalence, bien que plus faible que chez les HSH, suit également une tendance à la hausse. Bien que moins fréquent que les principales IST bactériennes, le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) conserve un impact majeur en raison de la nécessité d'un traitement à vie et de la persistance d'une forte stigmatisation.

Une circulation importante des IST entraîne des conséquences sanitaires individuelles et collectives : symptômes aigus et éventuelles complications durables sur la santé somatique, psychique et reproductive, augmentation du risque de résistance aux antibiotiques et augmentation des coûts de la santé. Un diagnostic précoce réduit les risques de complication et de transmission.

Certaines populations présentent une vulnérabilité accrue face aux IST en raison de facteurs sociaux, économiques et structurels qui influencent l'exposition au risque et l'accès à la prévention, au dépistage et aux soins. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) identifie comme populations clés les HSH, les personnes originaires de pays à forte prévalence du VIH, les personnes qui consomment des drogues, les personnes exerçant ou ayant recours au travail du sexe, les personnes détenues, les personnes vivant avec le VIH ou une autre IST ainsi que leurs partenaires sexuels, et les personnes trans¹. Les interventions de santé publique doivent répondre aux besoins spécifiques de ces groupes tout en garantissant l'accessibilité des ressources à l'ensemble de la population.

¹ Programme national (NAPS) : « Stop au VIH, aux virus des hépatites B et C et aux infections sexuellement transmissibles » (OFSP).

Le canton de Genève dispose d'une offre diversifiée en matière de promotion de la santé sexuelle et de prévention des IST. Cette offre s'adresse à l'ensemble de la population, tout en accordant une attention particulière aux jeunes et aux populations clés. Elle comprend notamment :

- des cours d'éducation à la vie affective et à la santé sexuelle, incluant des informations sur les IST, le préservatif et le dépistage, dispensés dans les établissements scolaires par le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)²;
- des prestations de conseil en santé sexuelle et de dépistage proposées à bas seuil d'accès³, dont la majorité bénéficie d'un soutien financier du canton;
- des actions communautaires visant à améliorer l'accessibilité du préservatif, notamment par la distribution gratuite d'environ 90 000 préservatifs par an.

Cette stratégie est partiellement subventionnée par le département de la santé et des mobilités (DSM) au moyen des dispositifs suivants :

- les missions d'intérêt général (MIG) avec les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) :
 - unité de santé sexuelle et planning familial (USSPF) (prévention, conseil et dépistage des IST, gratuits et confidentiels), à hauteur d'environ 2 000 000 de francs par an;
 - dépistage anonyme des IST/VIH à faible coût, consultation PrEP et prophylaxie post-exposition (PEP) si non facturable à la patiente ou au patient, à hauteur d'environ 1 000 000 de francs par an;
 - unité de médecine et soins dans la communauté (UMSCOM) prodiguant des soins médicaux-infirmiers aigus et chroniques, ambulatoires, y inclus de prévention et de promotion de santé, dont des dépistages, aux patientes et patients en situation de précarité et rencontrant des difficultés d'accès aux prestations de santé dans le canton (patientes et patients identifiés comme non facturables). Financement d'environ 16 millions de francs par an toutes prestations confondues;

² Etat de Genève (2026) : « *Education à la vie affective et à la santé sexuelle* ». Autres acteurs et informations utiles : <https://www.ge.ch/education-vie-affective-sante-sexuelle/autres-acteurs-informations-utiles>.

³ Où faire les tests des infections sexuellement transmissibles à Genève ? https://www.hug.ch/sites/interhug/files/structures/sante_sexuelle_et_planning_familial/documents/tests_vih_ist_geneve_france_voisine.pdf.

- prise en charge des migrantes et migrants, comprenant des prestations aux adultes et également aux moins de 18 ans dans le cadre des consultations ambulatoires de santé des adolescents et jeunes adultes (CASAA). Là encore, le montant de la MIG (environ 5 millions de francs par an) couvre de très nombreuses prestations, dont des dépistages VIH et IST.
- les contrats de prestations 2025-2028 avec les associations :
 - Dialogai : 914 520 francs par an;
 - Groupe santé Genève (GSG) : 1 662 500 francs par an;
 - Associations Boulevards : 231 235 francs par an;
 - Personnes vivant avec (PVA) : 180 000 francs par an.

En sus des contrats de prestations, le canton verse des subventions à des partenaires associatifs pour des projets en santé sexuelle. En 2026, le montant de ces subventions s'élève à environ 300 000 francs.

En outre, l'Université de Genève (UNIGE) participe également à l'offre de dépistage, avec un financement provenant principalement du DIP :

- pour se faire dépister des IST, les étudiantes et étudiants de l'UNIGE ainsi que ceux des Haute école spécialisée (HES) et de l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) peuvent se rendre au service santé des étudiant-es (SSE) pour obtenir une consultation médicale et un bon pour un dépistage gratuit du VIH à effectuer aux HUG;
- les étudiantes et étudiants relais santé de l'UNIGE sont actifs en matière de prévention, dont celle des IST, et organisent régulièrement des campagnes de prévention., dont la campagne de prévention en santé sexuelle « Avec plaisir » en mai 2025.

Ainsi, la stratégie cantonale repose sur un réseau institutionnel et associatif soutenu par un financement public substantiel. La priorité aujourd'hui est d'assurer la pérennité des dispositifs existants. En complément, une campagne cantonale exceptionnelle de prévention des IST, développée avec les partenaires concernés, renforcera les connaissances, la promotion du préservatif et le recours au dépistage précoce, notamment du VIH, auprès de la population générale, des jeunes et des populations clés, en particulier via les canaux numériques.

B. Réponses aux invites de la présente motion

Le Conseil d'Etat est invité :

- à lancer, en partenariat avec les associations locales actives en santé sexuelle et en prévention, une campagne cantonale de grande ampleur visant à promouvoir, de manière forte et cohérente, l'usage systématique du préservatif et la prévention globale des IST (VIH compris), en recourant aussi activement aux canaux numériques (outils en ligne, réseaux sociaux, applications interactives), pour toucher les jeunes et l'ensemble de la population;

Bien que les données genevoises ne permettent pas de mesurer précisément l'utilisation du préservatif selon les groupes d'âge à Genève, l'ensemble des indicateurs disponibles converge vers une diminution de son utilisation (données nationales^{4,5} européennes⁶, proxis⁷). Cette évolution résulte d'une combinaison de facteurs individuels (faible perception du risque, connaissances limitées, recherche de plaisir), sociaux (normes, influence des pairs ou de la ou du partenaire) et structurels (coût, accessibilité, orientation au sein des ressources existantes). La compréhension de ces déterminants est indispensable pour concevoir une campagne de communication adaptée, ciblant les principaux freins au recours au préservatif.

Le canton propose donc de coordonner une campagne cantonale numérique de grande ampleur ayant 2 objectifs principaux :

- clarifier et promouvoir l'offre existante, notamment à travers les prestations publiques et associatives actives (encore insuffisamment identifiée par le public) dans la prévention, l'information, l'orientation, le dépistage et l'accompagnement des publics concernés en matière de

⁴ Office fédéral de la statistique (OFS) (2021) : « *La contraception en Suisse : Enquête suisse sur la santé 1992–2017* ». Confédération suisse. <https://www.sante-sexuelle.ch/assets/docs/213-1721.pdf>.

⁵ Költő, A. et al. (2024) : « *A focus on adolescent sexual health in Europe, central Asia and Canada: Health Behaviour in School-aged Children international report from the 2021/2022 survey* ». Organisation mondiale de la Santé (OMS) Europe : <https://www.who.int/europe/publications/i/item/9789289061155>.

⁶ OFS (2021) : « *La contraception en Suisse : Enquête suisse sur la santé 1992–2017* ». Confédération suisse. <https://www.bfs.admin.ch/asset/fr/213-1721>.

⁷ Gerber, C. (2025) : « *La santé dans le canton de Genève : Analyse des données de l'Enquête suisse sur la santé 2022 et d'autres bases de données* » (Obsan Rapport 03/2025). Observatoire suisse de la santé (Obsan). https://www.obsan.admin.ch/sites/default/files/2025-06/obsan_03_2025_rapport_ge.pdf

santé sexuelle et de dépistage des IST (action sur les déterminants structurels);

- renforcer l’ancrage du port du préservatif et du recours au dépistage comme pratiques de référence en santé sexuelle, en particulier dans les contextes de nouvelles relations et auprès des jeunes (action sur les déterminants sociaux et individuels).

Le premier objectif sera poursuivi par la mise en place d’une page internet de référence, permettant de répertorier de façon dynamique et simplifiée les offres existantes en fonction du profil de la ou du bénéficiaire et des prestations recherchées. La promotion de ces outils sera faite à travers les réseaux sociaux et autres canaux identifiés pour atteindre les différentes populations cibles. Les partenaires de terrain (associations, centres de santé, centres médicaux et médecins installés, etc.) seront activement sollicités pour amplifier le relais des informations.

Le second objectif sera atteint principalement par le biais d’un projet issu des suites données à l’initiative populaire cantonale « Pour une contraception gratuite » (IN 198). Ce dernier vise la mise à disposition de la population d’autotests VIH gratuits et de préservatifs dans les pharmacies, centres d’accueil sociaux et de santé et lieux de test usuels. Hors frais liés à une campagne de communication, les coûts d’un tel dispositif ont été estimés à 570 000 francs par an dès 2027 (à budget constant, d’autres mandats prenant fin en 2025 et 2026). L’expérience de 2027 devrait permettre d’évaluer la demande et d’adapter les achats pour 2028. La promotion de cette nouvelle offre sera intégrée à la campagne de communication pour informer et faire évoluer la norme sociale.

Par ailleurs, toujours afin de répondre au deuxième objectif de la campagne, une collaboration entre le DSM et le DIP est envisagée afin de renforcer les messages de prévention des IST, notamment en renforçant la promotion de l’usage du préservatif, dans le cadre des cours d’éducation à la vie affective et à la santé sexuelle.

Prévue pour une diffusion en 2027, cette campagne s’inscrira également dans la perspective de la 14e Conférence internationale sur la science du VIH, qui se tiendra à Genève en juillet de la même année. Elle bénéficierait d’une enveloppe de 95 000 francs couvrant notamment la conception graphique et éditoriale, la production de contenus adaptés aux réseaux sociaux, l’achat d’espaces publicitaires numériques, la réalisation de supports destinés aux partenaires institutionnels et associatifs, ainsi que la mise en visibilité des lieux de dépistage et des prestations disponibles à Genève. Elle intégrerait également la promotion de nouvelles offres, notamment la mise à

disposition d'autotests VIH gratuits. Elle pourrait être déclinée en 2 temps : en 2026, campagne auprès des professionnels; en 2027, une communication à large échelle, soutenue par la visibilité offerte par la conférence.

Une campagne nationale *LOVELIFE* sera déployée par l'OFSP en 2027. Elle comportera un important volet numérique, destiné notamment aux jeunes. Dans ce cadre, les questions relatives à l'évaluation des risques et aux conduites à adopter après une prise de risque seront traitées en relayant l'outil national en ligne « Faites votre *Safer Sex Check* ». Ces thématiques ne seront pas traitées dans le cadre de la campagne cantonale.

– à adapter les messages aux différents publics cibles, jeunes et moins jeunes, personnes précarisées, professionnelles et professionnels du sexe, en tenant compte des réalités socioculturelles et économiques;

Le contenu des messages clés diffère en fonction des publics cibles identifiés. Ainsi, la campagne prévoit d'associer ces derniers et les partenaires de terrain, notamment les associations locales, aux différentes étapes de conception et de mise en œuvre de la campagne. Une attention particulière sera portée aux jeunes, aux publics vulnérables et aux personnes rencontrant des obstacles dans l'accès à la prévention et au dépistage. La campagne privilégiera une communication accessible, non stigmatisante et non moralisatrice, centrée sur l'autonomie, la réduction des risques et l'adaptation des messages aux pratiques, représentations et modes d'information des publics concernés.

Des « *focus groups* » seront ainsi organisés avec les partenaires de terrain côtoyant quotidiennement les publics cibles. Les messages et les médias adaptés aux différents publics seront discutés et évalués. Si des tests de messages et de visuels sont nécessaires, ils pourront se faire par le biais des partenaires. L'implication de ces derniers au stade de la création de la campagne permettra de favoriser leur participation à la promotion des supports.

– à intensifier le dépistage précoce et l'information sur l'ensemble des IST, au-delà du seul VIH, notamment via les structures communautaires, scolaires, universitaires, et via des formats numériques accessibles;

Les mesures de prévention de la transmission des IST et de promotion des connaissances seront abordées par différents moyens, déjà présentés ci-dessus :

- promotion des lieux de dépistage des IST existants dans le Grand Genève⁸ par le biais d'une page Internet, de contenus sur les réseaux sociaux et via d'autres médias pertinents identifiés grâce aux discussions avec les partenaires;
- collaboration entre le DSM et le DIP pour adapter si nécessaire le contenu des cours d'éducation à la vie affective et à la santé sexuelle. L'identification de groupes de jeunes non atteints par cet enseignement sera également discutée;
- mise à disposition d'autotests VIH et de préservatifs gratuits pour la population dans les pharmacies, centres d'accueil sociaux et de santé et lieux de test usuels.

La promotion de l'offre préexistante en matière de préservatifs gratuits fera également partie des messages clés diffusés par le biais de la campagne.

- *à assurer un suivi et une évaluation rigoureux de la campagne (indicateurs de couverture, évolution des pratiques, nombre de dépistages) et à rendre compte au Grand Conseil dans un délai de deux ans après son lancement.*

Le Conseil d'Etat s'engage à mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation de la campagne cantonale, articulé autour des éléments suivants :

- portée et couverture de la campagne;
- évolution du nombre de dépistages IST réalisés dans les structures partenaires;
- volume de préservatifs distribués par les associations;
- fréquentation des ressources en ligne et des services de conseil en santé sexuelle.

Le dispositif d'évaluation pourra également intégrer des indicateurs relatifs à la performance des canaux numériques, notamment la visibilité des contenus, le taux d'engagement, le trafic vers les pages d'information et l'utilisation des outils d'orientation en ligne.

⁸ Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) (2026): Où faire les tests des infections sexuellement transmissibles à Genève? (*Tests VIH/IST Genève – France voisine*).

https://www.hug.ch/sites/interhug/files/structures/sante_sexuelle_et_planning_familial/documents/tests_vih_ist_geneve_france_voisine.pdf.

Le Conseil d'Etat s'engage à présenter un rapport d'évaluation au Grand Conseil dans un délai de 2 ans suivant le lancement de la campagne, soit d'ici novembre 2028.

C. Conclusion

Au regard de l'évolution de la prévalence des infections sexuellement transmissibles et des enjeux de santé publique qui en découlent, le Conseil d'Etat entend renforcer les actions de prévention, d'information et de dépistage déjà déployées dans le canton. La campagne cantonale prévue reposera sur une approche coordonnée, accessible et non stigmatisante, élaborée en collaboration avec les partenaires institutionnels, associatifs et les publics concernés. Elle accordera une place centrale à la clarification et à la promotion de l'offre existante, ainsi qu'au renforcement des pratiques de référence en matière de santé sexuelle (port du préservatif, recours au dépistage). Son articulation avec les actions fédérales permettra d'assurer la complémentarité des messages et des outils. Enfin, un dispositif de suivi et d'évaluation permettra d'en mesurer les effets et d'en rendre compte au Grand Conseil d'ici novembre 2028.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :

Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

La présidente :

Anne HILTPOLD